



LETTRE OUVERTE A BRICE HORTEFEUX,

Ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale,

venu fêter le 20 juin 2008 la naissance de la Fondation de l'Université d'Auvergne et les 40 ans de l'IUT de Clermont-Ferrand.

Université d'Auvergne, le 20 juin 2008

Monsieur le Ministre,

Votre présence aujourd'hui dans les locaux universitaires clermontois est lourde de symboles : elle porte ici l'ombre des étudiants invités par vos soins à quitter le territoire français, parmi les 100 000 sans-papiers expulsés depuis cinq ans.

Nous pensons aujourd'hui à Yan, Meng, Rachid, Mohamed, Younès, Vary, Aziz, Hakim, Rahn, Ziyed, Kamel, Samir, Issam, Malika, Seny, Charaf, Selim, Yao, Pedro...., venus poursuivre leurs études parmi nous, voués pour certains à la clandestinité, repartis pour d'autres, victimes d'arrestation, d'incarcération en centres de rétention, ces « horreurs de la République », et d'expulsion. Tous traumatisés par les traitements dégradants que vous leur faites subir.

Étudiants, enseignants, universitaires, citoyens, nous ne pouvons nous résoudre à voir les droits de l'Homme bafoués par une politique d'immigration de plus en plus répressive, inhumaine et xénophobe. Nous ne supportons pas le cynisme avec lequel le gouvernement en appelle à une « immigration choisie » pendant qu'il fait la chasse aux immigrés prétendument subis.

L'organisation de l'enseignement supérieur est aujourd'hui parasitée par l'intrusion de cette politique xénophobe. Comment peut-on accepter qu'une autre instance que l'université et ses professionnels décide de l'admission d'un

étudiant ou de sa poursuite d'études, et qu'elle se permette de juger de la cohérence de son parcours universitaire ? C'est pourtant ce que font les tout nouveaux Centres pour les études en France, qui sélectionnent, dans les pays d'origine et à la place des universités, les étudiants que le gouvernement aura « choisis ». Ainsi se développe ici comme ailleurs une logique dangereuse de traçage et de fichage des étudiants étrangers, pour lesquels tout est déterminé, du risque migratoire aux performances. Pour ceux qui parviennent à s'inscrire dans une université française, leur parcours universitaire est ensuite contrôlé par les préfetures. Lesquelles, au prétexte d'une réorientation ou de quelques examens non validés, s'empresseront de refuser le renouvellement des titres de séjour et de déclencher la procédure d'expulsion. Les étudiants étrangers n'ont ainsi le droit ni à l'erreur, ni à l'hésitation. La notation des enseignants, conçue pour accompagner les étudiants puis certifier leurs aptitudes, est transformée en instrument des préfetures pour livrer des personnes à la clandestinité ou à l'expulsion.

Nous ne tolérons pas non plus que notre indépendance soit quotidiennement remise en cause dans nos recherches universitaires, dans lesquelles un pouvoir, qui ne cache pas sa xénophobie, tente de s'immiscer. Le dernier exemple est l'« Institut d'études sur l'immigration » créé en octobre 2007 malgré les protestations du monde universitaire, « guichet unifié » des études sur le sujet ; un institut dont le conseil scientifique doit se composer de quelques chercheurs accompagnés de hauts fonctionnaires et de responsables (passés ou actuels) de TF1, Total, Accor, Eiffage ou encore Renault ; un institut, qui dépend non du ministère de la Recherche mais de celui de l'Immigration et de l'Identité nationale.

« Promouvoir d'un côté la liberté de circulation des marchandises et des flux financiers, alors qu'en face nous voyons des emprisonnements sans jugement pour nos frères qui ont essayé de circuler librement... Ceci est nier les fondements de la liberté et des droits démocratiques.[...] Vous ne pouvez pas faillir aujourd'hui dans vos "politiques d'intégration" comme vous avez échoué avec votre supposée "mission civilisatrice" du temps des colonies. » Evo Morales, 16 juin 2008

Monsieur le Ministre, avec tout le respect que nous inspire votre politique, votre place n'est pas parmi nous.

Réseau Éducation sans Frontières

Réseau Universités sans Frontières

<http://resf.rusf63.free.fr/>

**Réunions tous les lundis à 18 heures au Centre Jean Richepin (locaux de la LDH, 2e étage),
21, rue Jean Richepin à Clermont-Ferrand**